

CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019-2020

29 novembre 2020

Ordre du jour :

- Accueil et relevé des participants
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020

1. Bilan moral et perspectives

- *Point sur la rentrée*

2. Bilan financier

- *Comptes 2019-2020*
- *Budget prévisionnel 2021*

3. Bilan sportif et perspectives

Quorum : /

Secrétaire de séance :
Dany ESCANDE

La Présidente
Corinne MOUNIER



C.N.B.

Piscine de Picquecailloux
Tél./Fax 05 53 57 19 35
24100 Bergerac
cnbergerac@wanadoo.fr
www.cnbergerac.net



Procès-Verbal de L'assemblée Générale Ordinaire de l'association Cercle des Nageurs de Bergerac

29-11-2020 à 14^H

En visioconférence

L'assemblée générale du Cercle des Nageurs de Bergerac, initialement prévu le 22 novembre 2020 n'a pu statuer sur les différents points mis à l'ordre du jour, faute de quorum. L'assemblée générale du 22 novembre a donc été reportée au 29 novembre 2020.

Les membres de l'association Cercle des Nageurs de Bergerac se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 29 novembre 20, à 14 h, en visioconférence, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 23 novembre 2020, dans les formes et le délai conformes aux dispositions statutaires.

25 personnes étaient présentes ou représentées à cette assemblée. La liste des présences est annexée à ce procès-verbal.

S'agissant d'une assemblée générale reportée suite à une insuffisance de quorum, les conditions de quorum conformément aux statuts ne sont pas applicables. L'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Madame Corinne MOUNIER en sa qualité de présidente de l'association.

Mme Dany Escande assure les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente ouvre la séance, remercie les membres présents. Elle précise qu'un pointage des présents est fait. Les votes auront lieu à main levée.

Point 1 - Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin a été diffusé sur le site internet et adressé aux membres de l'assemblée générale. Il récapitule les présentations et les décisions figurant à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

En l'absence de question, le Procès-verbal du 30 juin 2020 est mis au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité des voix.

Monsieur Pascaud demande que les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration soient postés sur le site du club.

1. Bilan moral et perspectives présenté par la Présidente

La présidente présente les membres du conseil d'administration et du bureau de direction et précise leurs fonctions au sein du club et les tâches qui leur sont imparties.

Elle présente également les entraîneurs, Baptiste Gache et Mélanie Escande. Ils assistent également au Conseil d'administration, avec voix consultative. Elle met l'accent sur le recrutement de Mélanie, dans le cadre d'un contrat PEC, pour assurer le remplacement de Philippe, dans le but de féminiser l'encadrement sportif et de développer les activités du club. Ce recrutement a été mis aux voix et approuvé à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, en Conseil d'administration du 1er octobre 2019 et en assemblée générale du 30 juin 2020.

La Présidente rappelle que des commissions sont mises en place pour appuyer le conseil d'administration dans la mise en œuvre de ses orientations et de son plan de développement.

7 commissions, sous la responsabilité d'un responsable ont été constituées, mais d'autres commissions pourraient éventuellement être installées en tant que de besoin.

La présidente présente les officiels et leur rôle au sein du club. Pour chaque compétition, le club doit présenter un certain nombre d'officiels en fonction du nombre d'engagements. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner une pénalité de 100€ pour les compétitions régionales et de 50€ pour les compétitions départementales.

Monsieur Pascaud précise qu'aucune pénalité n'a jusqu'à présent été administrée.

La présidente présente la liste de nos partenaires institutionnels et privés :

Partenaires institutionnels :

- La FFN - la Ligue Nouvelle Aquitaine - le Comité Départemental - la Ville de Bergerac – la Communauté d'agglomération - le Conseil Départemental et le Conseil Régional - la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Partenaires privés :

- Décathlon - La Banque Populaire du Centre - Activ'Expertises - Ets MARTY & fils – Assurances AVIVA – Point P.

Elle remercie tous ceux qui aident au fonctionnement du club.

Evolution des effectifs :

La Présidente présente un comparatif des effectifs sur les trois dernières années qui fait apparaître chaque année une légère augmentation des licences. Sur l'année sportive actuelle, le « j'apprends à nager » nous apporte 36 licences supplémentaires.

Développement du club :

Le dispositif « j'apprends à nager » a été mis en place au cours de l'année sportive 2019-2020 et n'a pu aboutir en raison du confinement. Il a été reporté à la présente année sportive et a débuté en septembre. Cela concerne 4 groupes sur créneaux piscine. Ces stages, gratuits pour les familles, ont été interrompus en raison de la fermeture de l'Aqualud. Nous espérons une reprise avant la fin de l'année civile.

Il est précisé qu'une ouverture d'une section « Forme Bien-être » est envisagée. Afin que nos deux entraîneurs puissent y participer, nous avons demandé leur inscription à une formation obligatoire qui n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie. Cette formation est reportée en janvier 2021 si les

conditions sanitaires le permettent. La mise en place de cette section est donc conditionnée à une participation à cette formation.

Monsieur Pascaud conseille d'élargir notre projet à l'ouverture d'une section « Forme Santé-Bien-être. La formation obligatoire, plus complexe, pourrait être suivie par Mélanie, déjà détentrice des diplômes.

Labellisation :

La présidente précise que la labellisation engage le club dans un processus qui valorise la compétence et la qualité des activités proposées. Le Cercle des Nageurs de Bergerac a obtenu en 2014, le label Développement, pour une Olympiade. Il a été reconduit pour l'Olympiade 2017-2020 et son diplôme a été remis par M. PASCAUD en 2019. En 2020, le club a obtenu le label Animation ENF.

2. Bilan financier au 31/08/2020

- approbation des comptes 2019-2020

La présidente donne la parole à la trésorière qui présente le compte de résultat saison 2019-2020 au moyen d'un diaporama. Le compte de résultat a pour but de présenter les charges et les produits enregistrés sur la période. Il permet le calcul du bénéfice ou de la perte réalisés en une année.

La trésorière précise, pour mémoire, qu'en 2018-2019, en raison d'une forte augmentation des frais liés aux compétitions, d'achat de matériel, de la réalisation de deux stages et d'une diminution du nombre de licenciés et des sponsors, le total des charges, à savoir 82 045.51 € était supérieur au total des produits, à savoir 64 959.65 €, soit une perte réalisée de 17 085.86 €.

Saison sportive 2019-2020

Les principales dépenses sont :

- Les charges de personnel,
- Les frais liés aux compétitions (engagements, hôtels, transports),
- Les licences,
- Les frais de stages restant à la charge du club,
- Les achats de biens et de services,
- Les frais administratifs,
- Les frais liés au minibus
- Les frais divers

Le montant total des charges s'élève à 65 962€.

Les principales recettes sont :

- Les cotisations encaissées avec une augmentation des adhérents,
- Les ventes de matériel et autres ;
- Les recettes des machines à friandises et textiles. A noter la perte de ces recettes en raison de la suppression de ces distributeurs sur le site de l'Aqualud à compter de la rentrée sportive 2020
- Le montant des subventions. La Ville de Bergerac et le Conseil d'Administration sont nos principaux partenaires.
- Nos partenaires privés : Décathlon, Activ Expertise, Point P, Aviva, Banque Populaire et maison Marty.
- La labellisation : reversement en tant que club labellisé FFN.

Le montant total des produits s'élève à 85 107 €.

Ainsi le résultat sportif de l'année 2019-2020 se solde par un bénéfice réalisé est de 19 145 €.

Budget prévisionnel 2021

La trésorière présente le budget prévisionnel 2021. Le montant équilibré s'élève à 105 880 €.

Dans ce budget et en prenant sur les bénéfices réalisés, il est prévu sur demande des adhérents, de procéder, en fin de saison, à un remboursement de la cotisation, déduction faite de la part fédérale, proportionnelle des mois de fermeture sanitaire et en fonction des possibilités financières du club.

L'exposé étant terminé, le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée générale.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des voix.

3. Bilan sportif et perceptives :

En raison de la crise sanitaire, la saison sportive et d'activité a débuté en septembre 2019 pour s'arrêter en mars 2020. Les résultats et classements sont évidemment impactés par cette interruption.

Bilan sportif :

Classement du club :

Régional : 42^{ème} sur 76

National : 411^e sur 770

Ecole de natation Française (ENF)

-17 sauv'nages validés

-6 pass'sports de l'eau validés

-3 pass'compétitions validés (challenge avenir)

Catégorie avenir et jeune :

5 avenirs et 22 jeunes ont participé au circuit départemental de qualification aux compétitions régionales : 9 nageuses et nageurs qualifiés avant l'arrêt en mars. Ces nageurs n'ont pas participé à leurs échéances régionales.

Championnat départementaux hiver (novembre 2019) : 17 titres remportés, 35 podiums

Catégorie juniors et séniors :

12 nageuses et nageurs dans ce groupe.

Interclub toutes catégories à Agen poule Dordogne/Lot et Garonne (novembre 2019) :

- Equipe dames : 1^{ère} avec 10679 points ; 19^{ème} régionale (nouvelle Aquitaine)

- Equipe messieurs : 4^{ème} avec 8281 points ; 50^{ème} régionale

Meeting labellisés nationaux :

- Agen : du 20 au 22 décembre 2019 : 5 nageurs, Ainhoa Chaumain finaliste sur 200 papillon et 400 nage libre ; Lisa Lacoste finaliste 50,100 et 200 brasse ; Paul Mounier finaliste 200m dos

- Limoges : du 14 au 16 février 2020 : Ainhoa Chaumain finaliste 200 papillon ; Lisa Lacoste finaliste 50,100, 200 brasse

- Championnat départemental hiver (novembre 2019) : 9 titres remportés et 18 podiums -
Championnat régional hiver 6 au 8 mars 2020 St Yrieix sur Charente : 6 nageurs qualifiés. Mélanie Escande 2^{ème} sur 100m brasse ; Ainhoa Chaumain finaliste 200 papillon ; Lisa Lacoste finaliste 200 nage libre et 50m brasse.

Stages : Durant les vacances d'hiver le CNB a organisé deux stages distincts d'entraînement en bassin de 50m.

1 stage de 5 jours à la cité verte d'Hagetmau pour 22 nageurs de la catégorie jeune et avenir. 1

stage de 5 jours à Villenave d'Ornon pour un groupe de 6 juniors

Perspectives :

- ouverture d'une section « Forme Bien-être »

- ouverture d'une section « Eveil aquatique »

Monsieur Pascaud précise qu'un chronométrage semi-automatique sera installé à l'Aqualud le 9 décembre.

Il est précisé que l'Aqualud serait ouverte aux mineurs sur des créneaux restreints, imposés par la Direction de la Piscine à partir du 15 décembre 2020 jusqu'au 20 janvier 2021. Si les conditions sanitaires le permettent, les entraînements reprendront pour tous à partir du 20 janvier 2021 aux horaires habituels.

Un nouveau calendrier des compétitions est en cours d'élaboration.

Le bilan sportif et ses perspectives est approuvé à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question, la présidente clôture l'assemblée générale ordinaire à 15h30.

Compte-rendu établi le 6 décembre 2020, à Bergerac.

La Présidente,

Corinne MOUNIER

La secrétaire,

Dany ESCANDE



**ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2020
LISTE DES PRESENTS EN VISIOCONFERENCE**

NOM - Prénom	Responsable légal	Pouvoir
BARTHE Camille	BARTHE Nathalie	
BARTHE Clément	BARTHE Nathalie	
BARTHE Nathalie		
DUBOURG-ROELAS Eva	DUBOURG-ROELAS Elisa	
ESCANDE Dany		
ESCANDE Mélanie		
FOURBIL Jean		
GACHE Baptiste		
GACHE Florence		
GARDIENNET Mireille		
GAROPPO Mireille		ESCANDE Dany
KEMPEN Anne-Marie		ESCANDE Mélanie
LESCURE Léa	LESCURE Karine	
LESCURE Karine		
LESCURE Stéphane		
MOUNIER Corinne		
MOUNIER Paul	MOUNIER Corinne	
NICOLET Stéphane		FOURBIL Jean
PAÏOTTI Déborah		
PAÏOTTI Louna-Carla	PAÏOTTI Déborah	
PASCAUD Laurent		
PASCAUD Pauline	PASCAUD Laurent	
POMPIDOU Eva		
QUINTIN Gilles		
SANCHEZ Martine		

Lu et Approuvé,
La Présidente,
C. MOUNIER



C.N.B.

Piscine de Picquecailloux
Tél./Fax 05 53 57 19 35
24100 Bergerac
cnbergerac@wanadoo.fr
www.cnbergerac.net